

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une offre extrascolaire adaptée pour l'été

Le protocole sanitaire pour les accueils collectifs de mineurs diffusé par le ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse impose d'adapter le nombre de places disponibles sur chacun des centres de loisirs durant l'été. Dans ces circonstances, la priorité de Mont de Marsan Agglo est d'apporter une réponse satisfaisante aux besoins des familles en proposant aux enfants des activités de vacances de qualité dans des conditions agréables et sécurisées.

Pour cela, **toutes les structures habituelles seront ouvertes** : Lacaze et Nahuques à Mont de Marsan, Menasse à Saint-Pierre-du-Mont, Bougue, Saint-Perdon et Uchacq-et-Parentis. Des **capacités maximales** précises seront fixées afin d'assurer la sécurité sanitaire des enfants, des animateurs et des personnels de service. Les familles pourront donc être réorientées vers d'autres centres de loisirs si la capacité maximale du site souhaité est déjà atteinte.

Les réservations se font sur l'Espace Famille (<http://espacefamille.montdemarsan-agglo.fr>), jusqu'au 3 juillet pour les réservations de juillet et jusqu'au 17 juillet pour les réservations d'août. En cas d'absence, les familles devront impérativement en informer le centre de loisirs afin de libérer la place pour un autre enfant, éventuellement inscrit sur liste d'attente.

Les programmes des activités de chaque structure seront disponibles sur l'Espace Famille dans le courant de la semaine. Les séjours habituellement proposés seront remplacés par des nuitées organisées sur les centres de loisirs de l'agglomération.

Les repas seront fournis comme habituellement par la Cuisine centrale. Les enfants devront apporter un gobelet réutilisable ou une gourde marquée à leur nom. Par ailleurs, lors des sorties en transports collectifs, le port du masque sera obligatoire pour monter dans le bus. De la même manière, les parents devront porter un masque s'ils souhaitent entrer dans l'enceinte du centre de loisirs. Enfin, le service de bus pour les enfants de Saint-Pierre-du-Mont ne sera pas assuré cette année.

Pour tout renseignement, les familles peuvent se rapprocher du Guichet Education : 05 58 93 68 68 | guichet.education@montdemarsan-agglo.fr

Contact presse : Margot Marcial - Mont de Marsan Agglo
margot.marcial@montdemarsan-agglo.fr | montdemarsan-agglo.fr